



CGT Finances Publiques

Aveyron

CHS-CT du 31 03 22

En décembre 2021, l'inflation en France a atteint 2,8% sur 1 an. Les salarié-es du secteur public, comme ceux du secteur privé, les retraité-es, les jeunes partagent toutes et tous une même priorité face à l'augmentation du coût de la vie : il faut augmenter les salaires, les pensions, les allocations et les bourses étudiantes. La guerre en Ukraine ne fera qu'amplifier ce phénomène

En tant qu'agents des Finances, la reconnaissance de notre engagement passe par l'augmentation de nos salaires : il faut absolument revaloriser le point d'indice.

Son gel de plus de dix ans a entraîné des pertes de pouvoir d'achat considérables, l'absence de reconnaissance de nos qualifications et le rabougrissement de nos carrières.

D'autres mesures – telles que l'attribution d'un nombre de points uniforme à toutes et à tous – doivent être envisagées.

Des négociations doivent être ouvertes sur notre régime indemnitaire, qui doit être revalorisé de manière pérenne.

Concernant le maintien des restructurations en pleine pandémie, la CGT Finances le dénonce. Il se fait sans aucune préparation eu plan organisationnel et matériel. La note d'orientation ministérielle Santé, sécurité et conditions de travail met l'accent sur un certain nombre de points essentiels et sur lesquels la DDFIP 12 est défailante. Tout d'abord, cette note rappelle l'importance du dialogue social dans le plan de prévention des risques. La participation des agents dans l'organisation du travail doit faire partie intégrante de la prévention. Force est de constater que l'ensemble des remontées que nous vous faisons à propos des restructurations sont balayées d'un revers de main. Les nouveaux services issus de la 1er vague du NRP au 01/01/2021 témoignent de cette situation. L'impréparation, les défauts de pilotage et la masse de travail pour les agents nous laisse déjà entrevoir toutes les conséquences de cette réforme à marche forcée. Nous constatons déjà des arrêts de travail liés au NRP, à la surcharge de travail et au manque d'effectifs .

Mais revenons à ce qui nous réunit aujourd'hui, le CHSCT. Alors même que la secrétaire générale, dans sa note d'orientation 2022, salue le réseau ministériel des acteurs de prévention qui a fait la preuve de son utilité durant la crise sanitaire, le gouvernement poursuit son entreprise de destruction des acquis sociaux en supprimant les CHSCT dès 2023 .

La CGT Finances n'est pas étonnée par cette position dogmatique. Briser les collectifs et isoler les agents sont les nouveaux catéchismes directionnels. Dictés par les cabinets de conseil des amis de la Macronie, **ces réformes ne recherchent pas l'efficacité ou une égalité d'accès et de traitement. Le but est de mettre en place une administration qui rassure l'oligarchie et terrorise le peuple.** Ces cabinets sont aussi à l'œuvre à Bercy (médiation sociale, soutiens aux entreprises...), c'est même eux qui conseillent les ministres Dussopt et Montchanin pour la modernisation de l'état et la réforme de la fonction publique.

Ce CHSCT illustrera à merveille cet état de fait entre un nouveau service où l'organisation porte en elle les germes des risques psycho-sociaux (on va passer sur les demandes de dérogation aux codes du travail, construction...) et les multiples fiches AT ou signalement qui éclaire sur l'état des services.

Ne vous inquiétez pas un rapport des plus rassurants doit être prêt à l'usage. Les CHSCT étaient un formidable outil, où les agents s'investissaient, nous nous emparions de multiples sujets avec une expertise reconnue puisque on parlait de notre quotidien. Mais c'était certainement là le problème, vous aviez à faire à un comité qui fonctionnait, qui remontait des idées et des solutions en prise avec le réel puisque discutaient avec les agents .

La naissance d'un collectif de travail qui réfléchit s'organise et construit des revendications c'est là votre terreur.

Faites nous confiance nous la cultiverons.